Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260402-DCM72042026-DE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES
SÉANCE DU 2 AVRIL 2026**

Le deux avril deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe » après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Madame DURAND Marina, première adjointe – Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absent :

Date de la convocation : 26 mars 2026
Secrétaire de séance : Monsieur FERRON Freddy

EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est adopté par 11 voix

ORDRE DU JOUR

1° - Création et élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
2° - Création de la commission communale des impôts directs – proposition d'une liste
3° - Création de la commission chargée de la voirie - des terrains communaux – de l'environnement et désignation de ses membres
4° - Création de la commission chargée des bâtiments communaux – du cimetière et désignation de ses membres
5° - Création de la commission chargée du personnel communal et désignation de ses membres
6° - Création de la commission chargée du fleurissement – des fêtes et cérémonies et désignation de ses membres
7° - Création de la commission chargée des loisirs – du bulletin communal et désignation de ses membres
8° - Désignation d'un délégué à la commission de contrôle des listes électorales
9° - Désignation des délégués au CNAS
10° - Désignation des représentants de la commune au sein du SDE 35
11° - Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
12° - Désignation d'un conseiller municipal « correspondant défense »
13° - Désignation d'un correspondant incendie et secours
14° - Demande d'agrément « chantier et stage à caractère éducatif »
15° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire propose que soit retirée de l'ordre du jour la question numéro 11 - Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
Par 11 voix pour, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire aux fins demandées.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260402-DCM72042026-DE

7° - Création de la commission chargée des loisirs et du bulletin communal

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions peuvent être formées au cours de chaque séance du conseil municipal ou avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil municipal.

Considérant qu'il est nécessaire de créer une commission chargée des loisirs et du bulletin communal ;

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré :

- décide d'instituer une commission chargée des loisirs et du bulletin communal
- décide de fixer à 2 le nombre de membres siégeant à cette commission

- En sont désignés membres :
Mme PRÉVOST Sabrina
Mme SOUBELET Valérie

La présente délibération est adoptée par 11 voix

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 7 avril 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES 35

Le secrétaire de séance,

Freddy FERRON